

NOTE D'ENJEUX POUR LA CC DU JOVINIEN ISSUE DU DIAGNOSTIC PAR LE PAYSAGE



1. Tableau des enjeux croisés



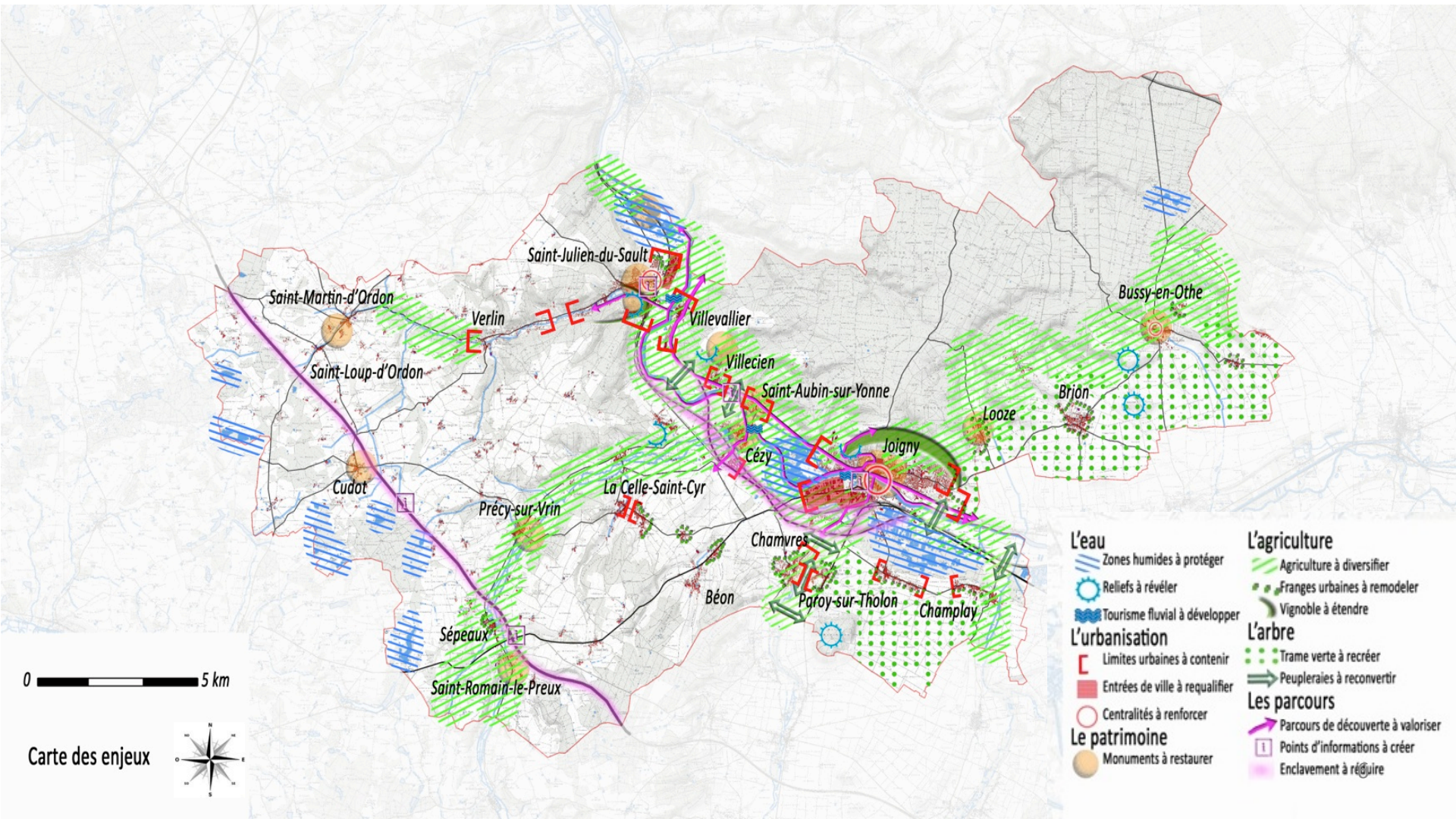
	Atouts	Faiblesses
Identité	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité de Paris • Une ville moteur • Une gastronomie renommée • Des paysages vallonnés et harmonieux 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'identité locale forte - territoire de transition entre Sens et Auxerre • Construction politique tardive • Peu de tradition de coopération intercommunale
Eau	<ul style="list-style-type: none"> • L'Yonne : axe structurant du territoire • Rivières et étangs nombreux • Un patrimoine riche lié à l'eau • Le port de Gron à proximité 	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution due à l'agriculture et aux caractéristiques du sol (karstique) - problèmes d'eau potable • Réseau très artificialisé • Port de Joigny pas adapté au gros gabarit
Urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> • Villages relativement préservés - caractère très rural • Deux coeurs de bourg (Joigny et St-Julien) bien valorisés • Le PLU de Joigny volontariste pour lutter contre l'étalement urbain 	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie d'aménagement peu développée • Qualité architecturale et intégration des nouvelles constructions dans les bourgs • Des entrées de ville "zone d'activité" • Manque d'ingénierie pour les communes dans leurs projets d'aménagement • Des espaces publics peu accueillants et dévoués à la voiture.
Patrimoine bâti	<ul style="list-style-type: none"> • Des bourgs et des monuments remarquables protégés au titre des Monuments Historiques • Le centre ancien de Joigny et de St-Julien-du-Sault • Un patrimoine bâti ordinaire intéressant et identitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • L'entretien moyen du patrimoine bâti • La mauvaise connaissance du patrimoine • Petit patrimoine peu mis en valeur
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Une terre de bonne qualité • AOC viticole • Une agriculture forte économiquement 	<ul style="list-style-type: none"> • Des silos points noirs paysagers par leur implantation • La monotonie des paysages agricoles à l'Est du Jovinien • Agriculture qui se spécialise trop (grande culture au détriment de l'élevage)
Forêt et arbre	<ul style="list-style-type: none"> • Forêt d'Othe - forêt historique, loisirs, chasse • La moitié de la forêt d'Othe est en gestion domaniale • De nombreux vergers • Un milieu favorable à la biodiversité • Valeur économique des peupleraies 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'exploitation de la ressource • Peu d'actions concrètes sur l'environnement
Parcours et vues	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire bien desservi (gares, nationales, sortie d'autoroute) • Un paysage vallonné aux vues lointaines • Des tracés historiques - voies romaines, RN6 la proximité d'un chemin de Compostelle • De nombreux chemins de randonnée 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelques points noirs paysagers : autoroute, silos, lignes THT • Des infrastructures qui partitionnent le territoire • Un manque d'offre d'hébergement touristique (groupes, gîtes, maisons d'hôtes) • Manque d'offre complémentaire pour consommer un panier touristique • Fermeture des paysages avec l'abandon de l'élevage - peupleraies de fond de vallée

	Opportunités	Menaces
Identité	<ul style="list-style-type: none"> • Image de la Bourgogne - “Jovinien porte d’entrée de la Bourgogne” • Territoire attractif pour les pendulaires vers Paris 	
Eau	<ul style="list-style-type: none"> • Un tourisme fluvial en développement • Projet de mise en gabarit de l’Yonne jusqu’au port de Joigny (• Volonté de l’Etat de restaurer les continuités écologiques et les aires d’alimentation de captage 	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution irréversible de la ressource en eau • Risque inondation - urbanisation anarchique au bord des cours d’eau • Surconsommation de la ressource en eau dans le cadre du développement de la région parisienne
Urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> • Des potentiels de densification intéressants pour lutter contre l’étalement urbain • PLUi et SCoT engageant des réflexions sur l’urbanisation • Des espaces publics au potentiel intéressant à requalifier (l’espace public partagé et accessibilité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etalement urbain au détriment des terres agricoles et de la qualité paysagère • Artificialisation croissante des sols par de nouveaux projets de zones d’activités et de lotissements • Développement des friches et vacance en centre bourg et dans les ZAE • Développement du phénomène de cabanisation
Patrimoine bâti	<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine viticole (caves notamment) à étudier • Mise valeur du patrimoine défensif (enceinte, fortifications) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le coût de la réhabilitation • Etat de dégradation de certains monuments (dont souvent seul l’extérieur est sauvegardé)
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Future PAC et sa dimension “verte” - conséquences positives sur le paysage (haie, bandes enherbées) • Tendance de développement de l’agriculture de proximité • Le développement du tourisme viticole • Prise de conscience accrue sur la question de la pollution agricole • Zonage spécifique au PLU de Joigny pour favoriser le développement de la vigne 	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition de la diversité agricole • Développement du bâti agricole mal implanté • Continuités écologiques menacées (arbres, haies, mares isolées)
Forêt et arbre	<ul style="list-style-type: none"> • Peupliers arrivés à maturité et transformation (feuillus à préciser) • Mise en valeur de la filière bois-énergie • Vente en direct de viande de gibier • Filière fruitière du Pays d’Othe bien structurée • Créer des zones humides de filtration en remplacement des peupleraies ou plantation plus mixtes 	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition du patrimoine arboré (arbres isolés, vergers, arbres d’alignement....) • Boisement des coteaux • Développement non équilibré des surfaces en résineux • La replantation des peupleraies
Parcours et vues	<ul style="list-style-type: none"> • Réputation de la Bourgogne et des canaux • Développement croissant des activités touristiques d’itinérance (randonnée et véloroute) • Tourisme vert et de week-end (hébergements, transports doux...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement démesuré des mâts d’éoliennes • Des points de vue déjà identifiés et aménagés • Déficit d’offre de prestations touristiques

2. Synthèse des enjeux



Carte de synthèse des enjeux



0 5 km

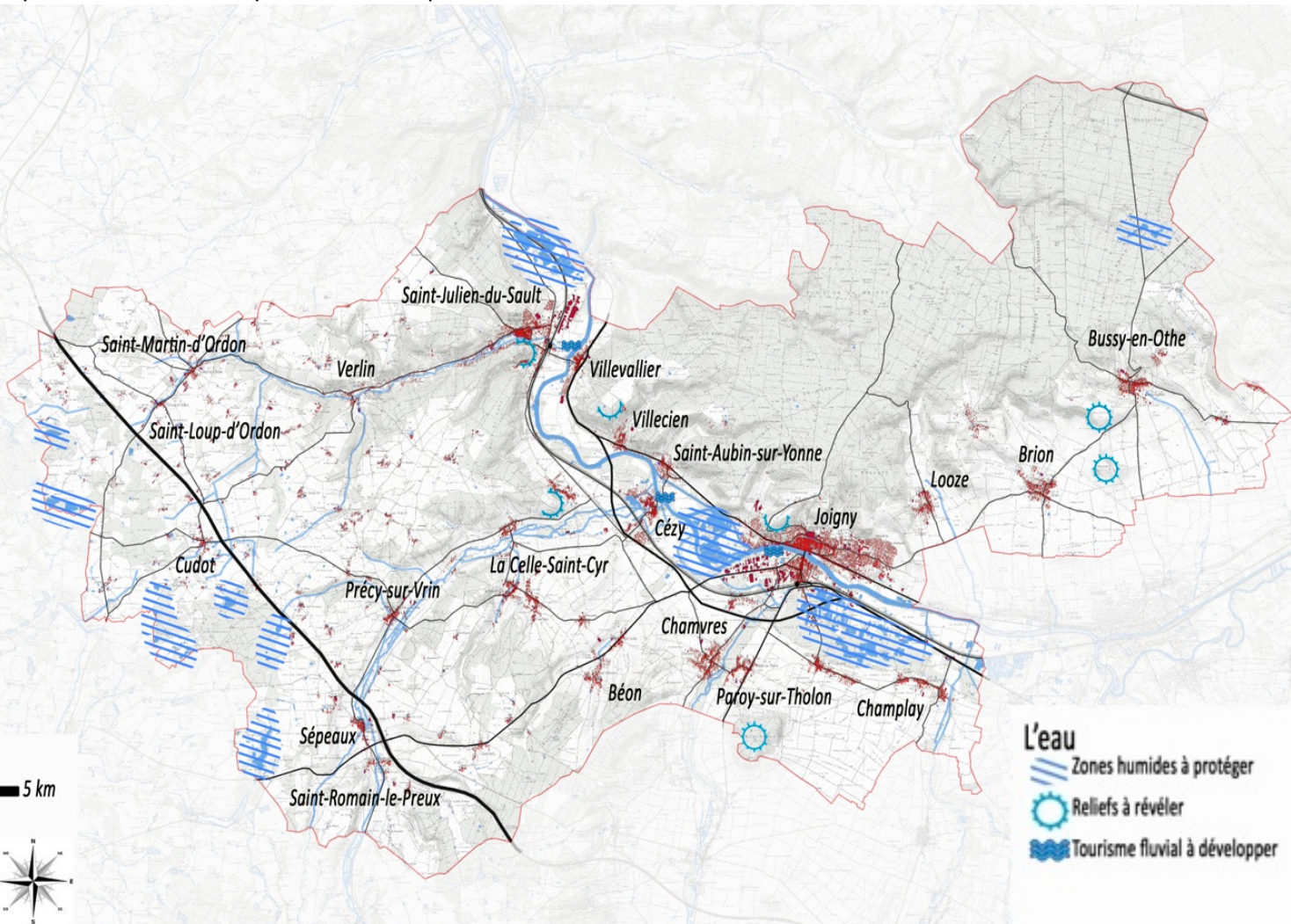
Carte des enjeux



Enjeux relatifs à l'eau

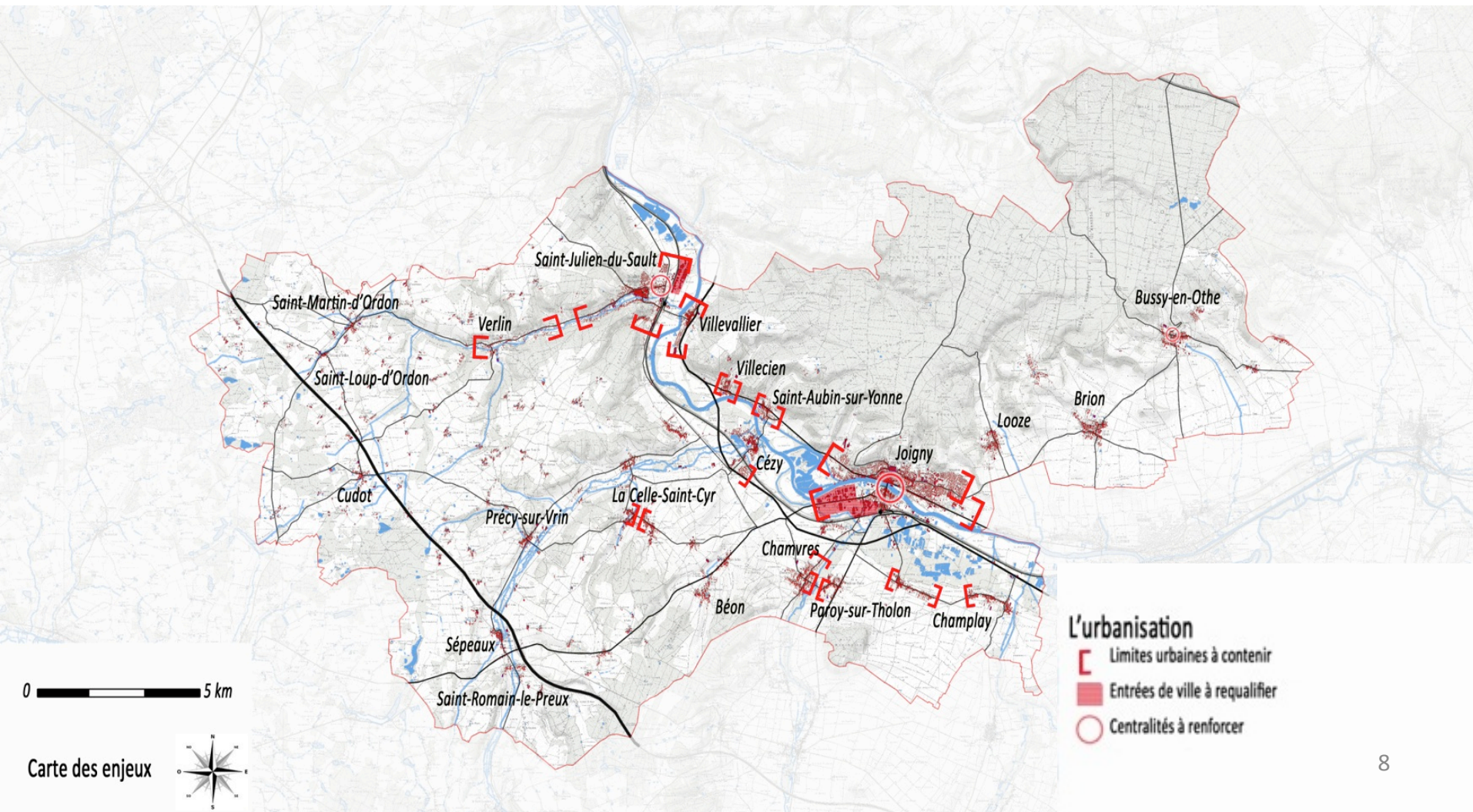
L'eau est la ressource structurante du Jovinien. Elle contribue à façonner les paysages et les activités économiques du territoire. Aujourd'hui trois enjeux principaux doivent être pris en compte dans les réflexions sur l'eau.

- Les zones humides doivent être protégées. Elles constituent des réservoirs de biodiversité dans la trame bleue du territoire. L'enjeu est surtout de concilier les usages touristiques, agricoles ou économiques avec la préservation de la ressource en eau.
- Le relief du Jovinien est vallonné avec des collines aux pentes plutôt douces, qui se succèdent au gré des vallées. Avec le développement de la végétation et des boisements, il devient parfois difficile de bien lire ce relief caractéristique de la Bourgogne.
- Le tourisme de navigation constitue un potentiel intéressant de découverte du territoire. Les différents cours d'eau doivent ainsi être mieux aménagés pour pouvoir accueillir et optimiser le transport des touristes sur le territoire.



Enjeux relatifs à l'urbanisation

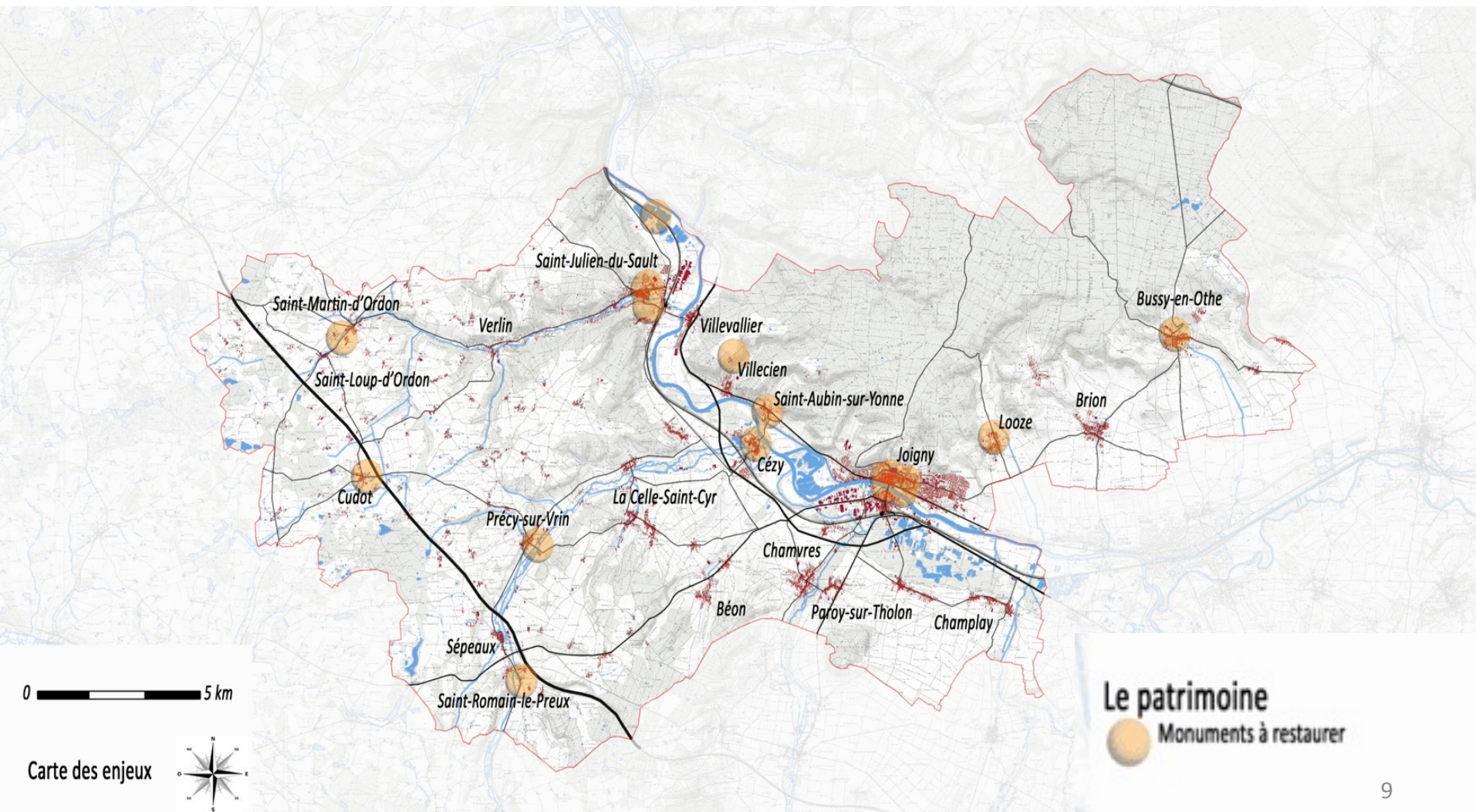
- L'étalement urbain pose problème tant d'un point de vue environnemental avec l'artificialisation des sols que d'un point de vue paysager. Pour conserver l'identité de ses bourgs et de son cadre bâti, les communes doivent ainsi contenir leur développement dans les enveloppes urbaines existantes.
- Certaines entrées de ville apparaissent aujourd'hui assez disgracieuses. Les zones d'activités (Joigny, St-Julien-du-Sault), les extensions de zones pavillonnaires ou encore certains équipements agricoles, détériorent la qualité paysagère des entrées de bourg, autrefois bien aménagées en espace de transition entre le cadre bâti et les parcelles agricoles.
- Les pôles de centralité principaux doivent être renforcés dans une logique de lutte contre l'étalement urbain. Le cadre de la coopération intercommunale doit permettre de penser les stratégies de développement économique et urbain afin d'avoir une stratégie cohérente, la plus respectueuse possible du cadre environnemental et paysager.



Enjeux relatifs au patrimoine bâti

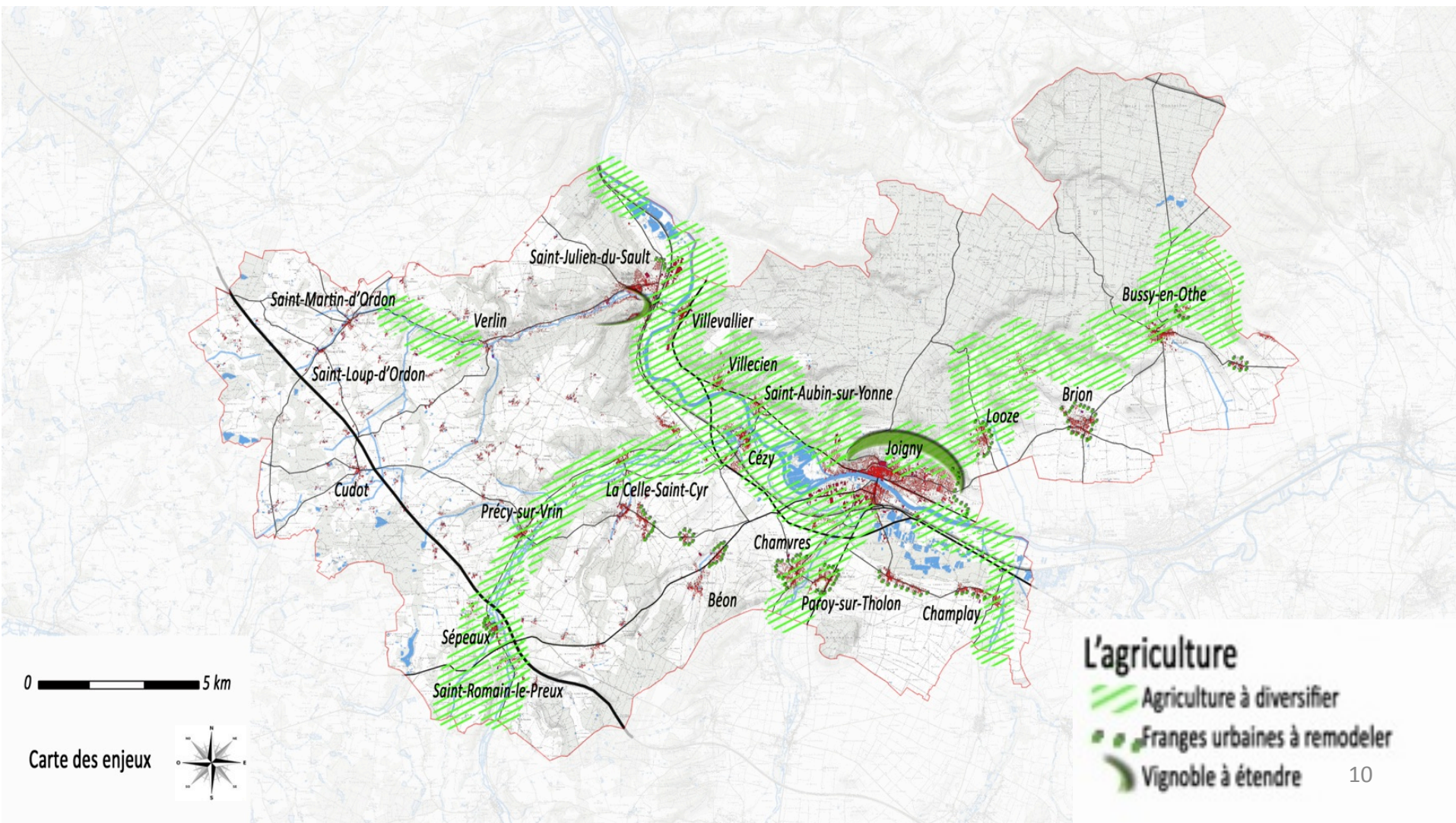
Le Jovinien dispose d'un patrimoine intéressant à valoriser, incarné à la fois dans ses monuments emblématiques (châteaux, chapelles fortifiées, centres historiques de Joigny et St-Julien-du-Sault) mais aussi son petit patrimoine.

- En dehors de Joigny et Saint-Julien, il est important d'entamer une stratégie de réhabilitation d'un certain nombre de ces monuments dont certains sont aujourd'hui en état de dégradation avancé.
- Le petit patrimoine, notamment celui lié à l'eau, révélateur de l'Histoire locale ordinaire doit également être mieux connu afin de pouvoir agir sur sa conservation et sa réhabilitation éventuelle.



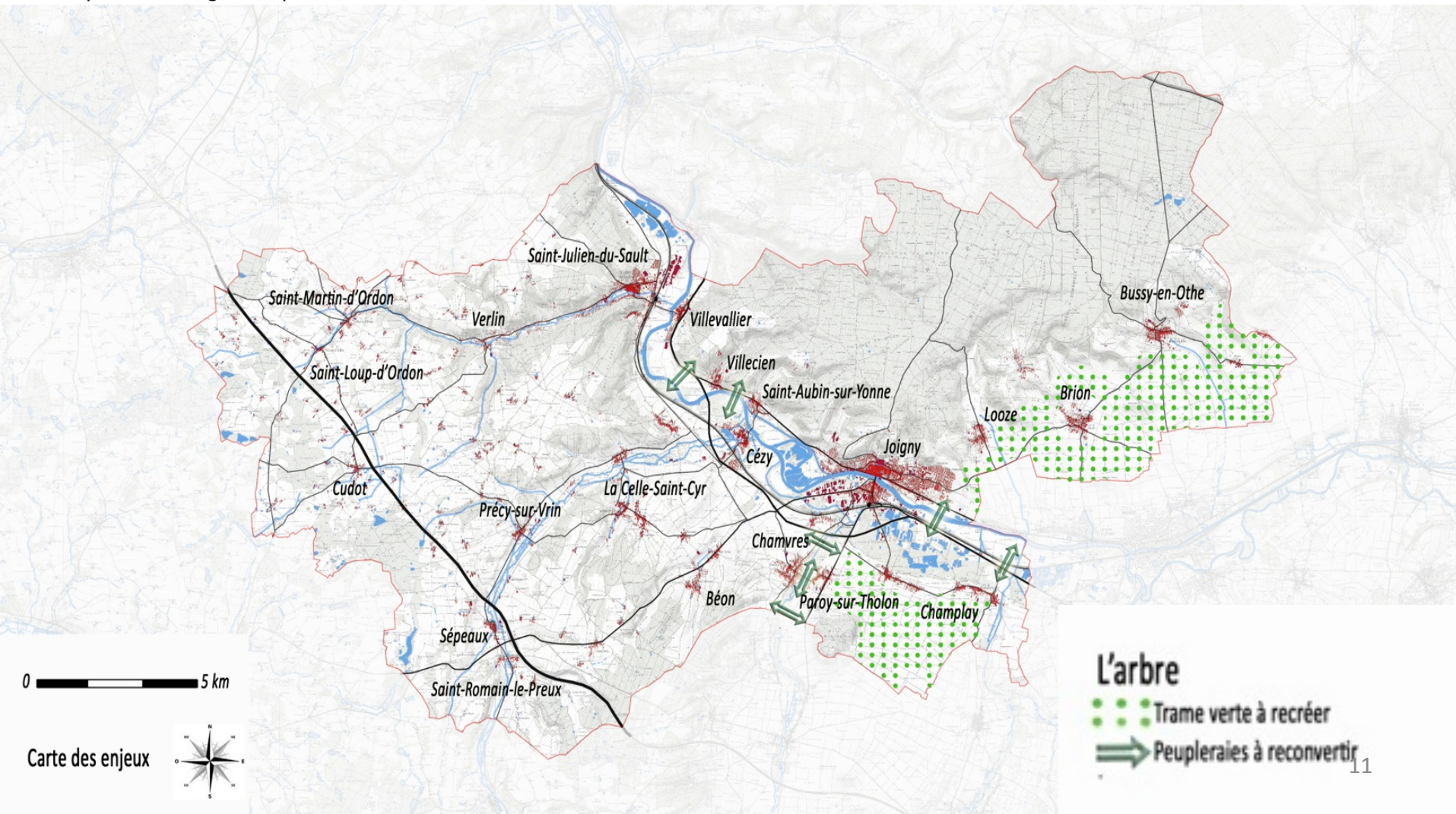
Enjeux relatifs à l'agriculture

- Les évolutions agricoles de ces dernières décennies entraînent l'abandon de certaines terres trop difficiles à exploiter. Aujourd'hui, ces parcelles s'enrichissent et la forêt y gagne du terrain rendant à moyen terme impossible leur exploitation.
- Les franges urbaines, composées traditionnellement des jardins des maisons des bourgs et de vergers, sont aujourd'hui menacées par l'évolution de l'agriculture et le développement de l'urbanisation sous forme de lotissements. Ces limites constituent les interfaces avec l'espace agricole mais également les entrées de ville du territoire.
- Le vignoble, reconnu en AOC Bourgogne, est aujourd'hui présent principalement à Joigny où trois exploitations se partagent les terres. Le développement du vignoble permettrait de développer et de valoriser le terroir local tout en apportant une certaine diversité dans les paysages.



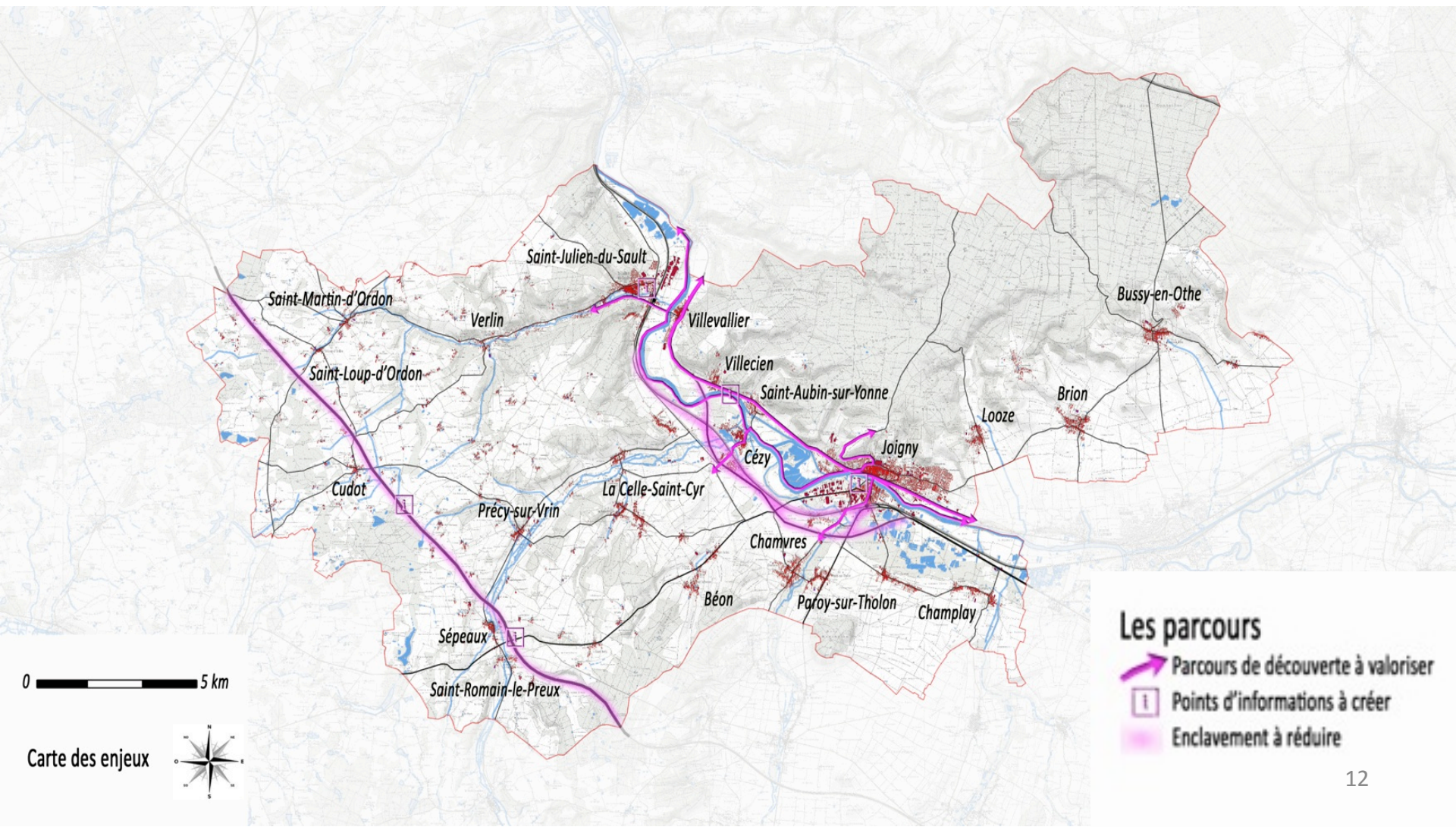
Enjeux relatifs à la forêt et l'arbre

- L'arbre est très présent sur le territoire du Jovinien, sous toutes ses formes : arbres isolés, vergers, haies, bosquets, forêt. Si la forêt (surtout la forêt d'Othe) apparaît aujourd'hui peu menacée, ce n'est pas le cas des formes arborées plus isolées. Haies, bosquets et autres arbres isolés sont ainsi souvent sacrifiés au profit de l'agriculture intensive et de ses machines. En plus d'avoir un intérêt paysager, l'arbre joue également un rôle important dans l'environnement et la trame verte locale.
- Les peupleraies ont été implantées (et encouragées par le biais de subventions) dans la deuxième moitié du XXème siècle souvent le long des cours d'eau et dans les zones humides. D'un point de vue paysager, ces arbres renvoient à une vision très propre et entretenue de la nature avec leurs pelouses tondues et leur taille régulière. Par ailleurs, il s'agit d'arbres très hauts qui ont tendance à créer des rideaux végétaux empêchant le regard de passer.



Enjeux relatifs aux parcours

- Le Jovinien est un territoire traversé par de nombreux axes (autoroute, chemin de fer et rivière). Ces axes, dont certains ont une emprise et des conséquences sur le paysage considérables, sont également des parcours de découverte importants
- Le paysage vallonné du Jovinien offre des vues intéressantes sur le grand paysage. Un certain nombre de points de vue sont aujourd'hui peu mis en avant.
- La présence d'équipements importants liés aux transports entraîne l'enclavement de certains sites, de même que la disparition de certains chemins et axes de circulation, ce qui ne contribue pas à la cohérence et à la lisibilité des réseaux de déplacement du territoire



3. Zooms sur quatre enjeux prioritaires

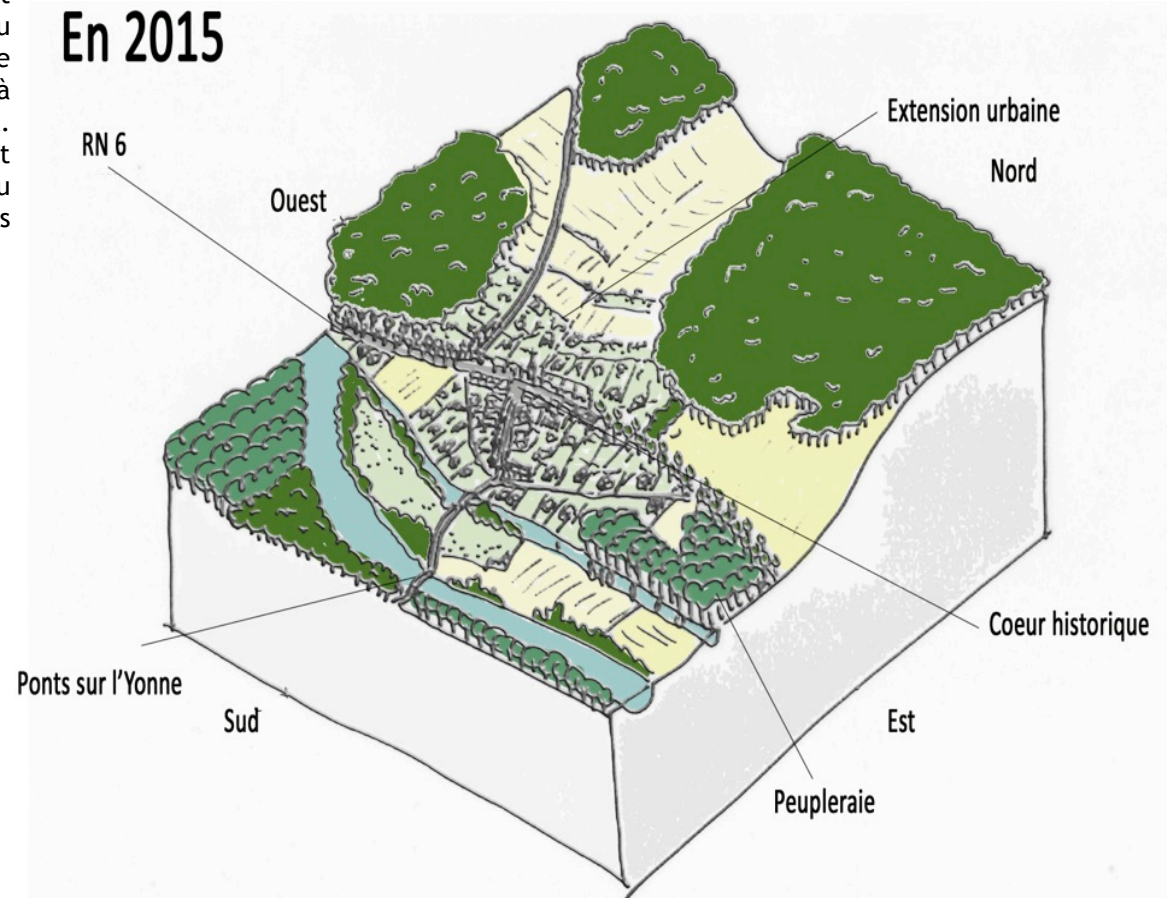


a. L'urbanisme et la RN 6



Constats

Contrairement au Nord de l'Yonne et à l'agglomération de Sens, le territoire du Jovinien subit peu de pression foncière. Joigny, capitale du territoire, a même vu sa population et son dynamisme diminuer avec le départ de son contingent militaire et d'une entreprise importante. Néanmoins, dans une optique de développement local, l'urbanisation du Jovinien souffre aujourd'hui d'un manque de stratégie. Le développement de l'urbanisation a tendance à se faire au coup par coup, sous la forme d'ouverture de terrains à bâtir ou de zones de lotissements à proximité des axes principaux de transport. Ces nouvelles constructions se font souvent de manière isolée hors des bourgs, ou implantées en limite de ces derniers mais sans réelle continuité.



Bloc diagramme d'une commune type du Jovinien située le long de la RN 6.

Fil de l'eau

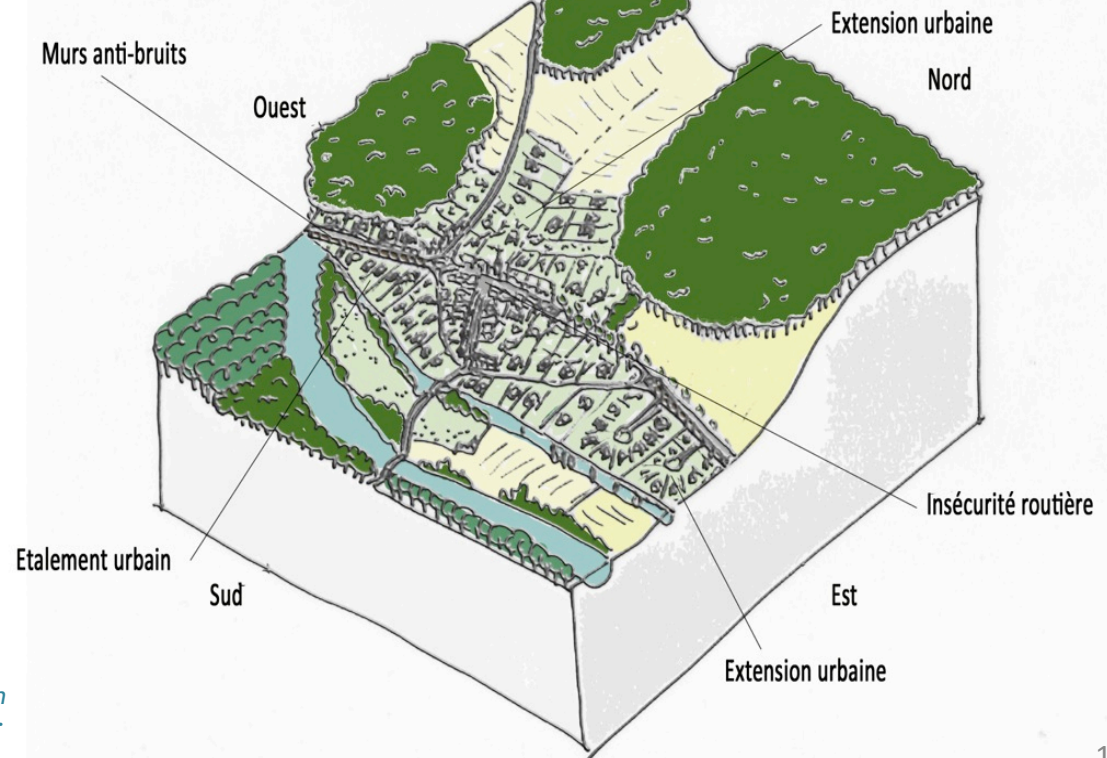
- Avec l'évolution des usages, les centres villes anciens, aux habitations trop exigües et sans jardins sont désertés et, au contraire, les formes d'habitat individuel au milieu de grandes parcelles se développent.

- Le long des axes et en particulier de la RN 6, les villages et bourgs se rejoignent occultant les ouvertures sur la vallée de l'Yonne. Les déviations de chaque bourg déplacent l'urbanisation loin des cœurs historiques.

- Avec la multiplication des ouvrages routiers sécuritaires et des ronds points, le tracé historique de la RN 6 tend à disparaître en même temps que les alignements d'arbres, l'implantation de la voie collée au relief est remplacée par des mouvements de terre importantes avec des talus et des merlons.

- Les nouveaux quartiers collés aux déviations souffrent des nuisances sonores. Des écrans acoustiques sont posés le long des axes et ferment définitivement la vue sur le paysage alentour.

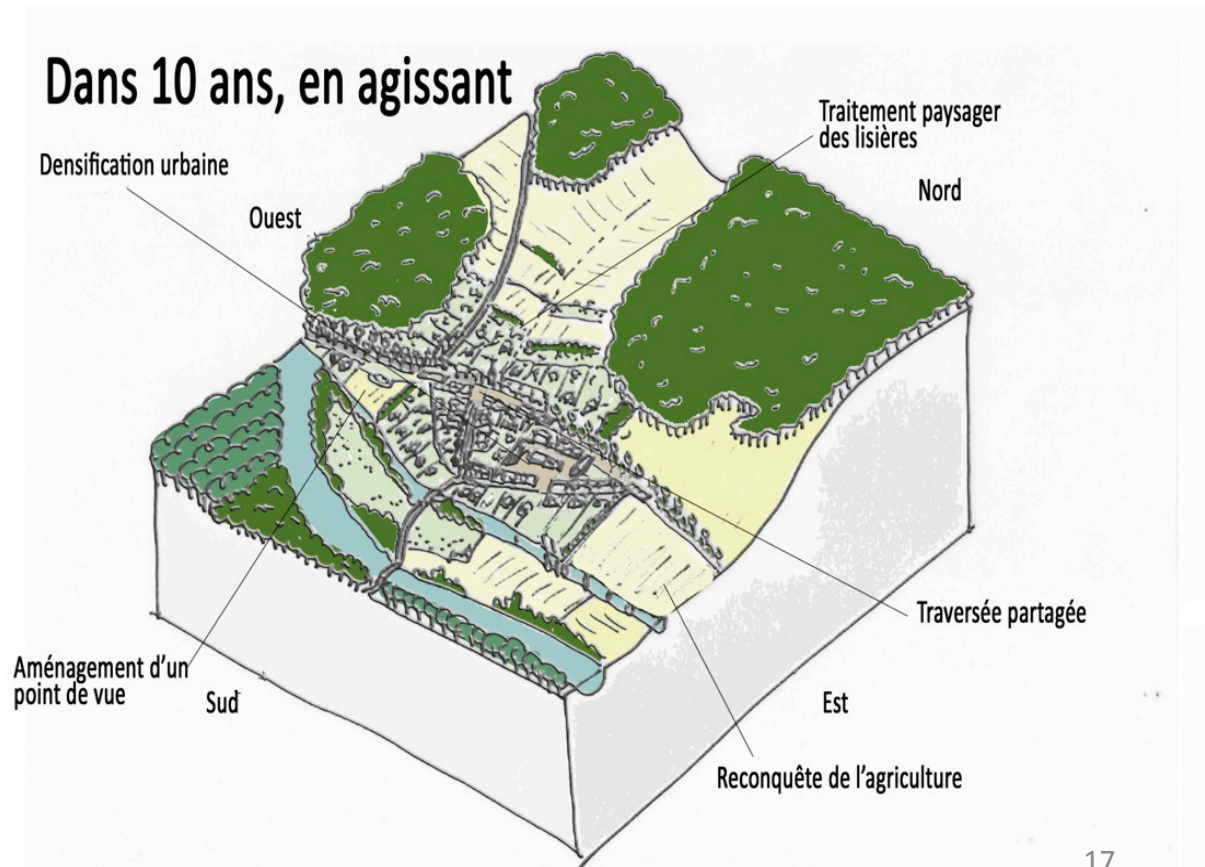
Dans 10 ans, scénario au fil de l'eau



Bloc diagramme d'une commune type du Jovinien située le long de la RN 6.

En agissant

- Avec le SCoT et la nouvelle intercommunalité, des outils réglementaires et stratégiques encadrent le développement de l'urbanisation. Des cônes de vue sont inscrits dans les documents d'urbanisme et les unités urbaines sont respectées pour renforcer les pôles de vie.
- Des réhabilitations du bâti ancien et des opérations volontaires d'intensification des bourgs sont menées pour améliorer l'habitat dans les secteurs anciens et périphériques.
- La RN 6 est apaisée avec des vitesses limitées et les traversées de bourgs sont aménagées en zone 30. Les arbres d'alignement sont préservés et des glissières de sécurité, des fossés ou des haies basses sont mis en place pour réduire le caractère dangereux des routes.
- Des aires de découverte du territoire sont créées en belvédère sur la vallée de l'Yonne pour inciter les touristes à s'arrêter dans le Jovinien. Des panneaux d'informations touristiques et des services (toilettes, tables de pique-nique...) sont installés.



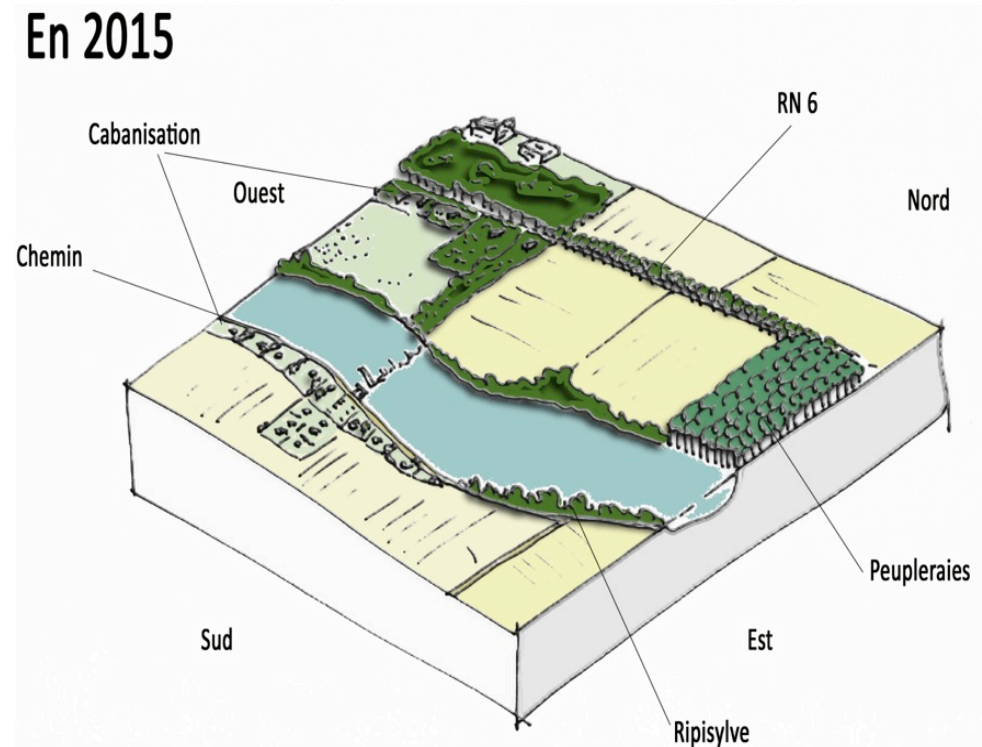
Bloc diagramme d'une commune type du Jovinien située le long de la RN 6.

b. L'eau et l'itinérance



Constats

L'eau est l'élément le plus structurant du Jovinien avec son paysage vallonné, ses étangs, l'Yonne et ses affluents mais aussi son patrimoine vernaculaire lié à l'eau : les lavoirs, les canaux, les ponts... Cet aspect du Jovinien est aujourd'hui assez peu mis en valeur malgré de forts enjeux touristiques, économiques et écologiques. Les activités de balade et de randonnée se concentrent surtout autour de la forêt d'Othe, alors que les touristes fluviaux recherchent une offre touristique complémentaire. Les fonds de la vallée de l'Yonne sont largement occupés par des anciennes carrières en eau bordées de vastes peupleraies qui rendent cette partie du territoire invisible et inaccessible. Le phénomène de cabanisation est particulièrement développé le long de la rivière avec pour conséquences la privatisation des berges et la fermeture des vues.



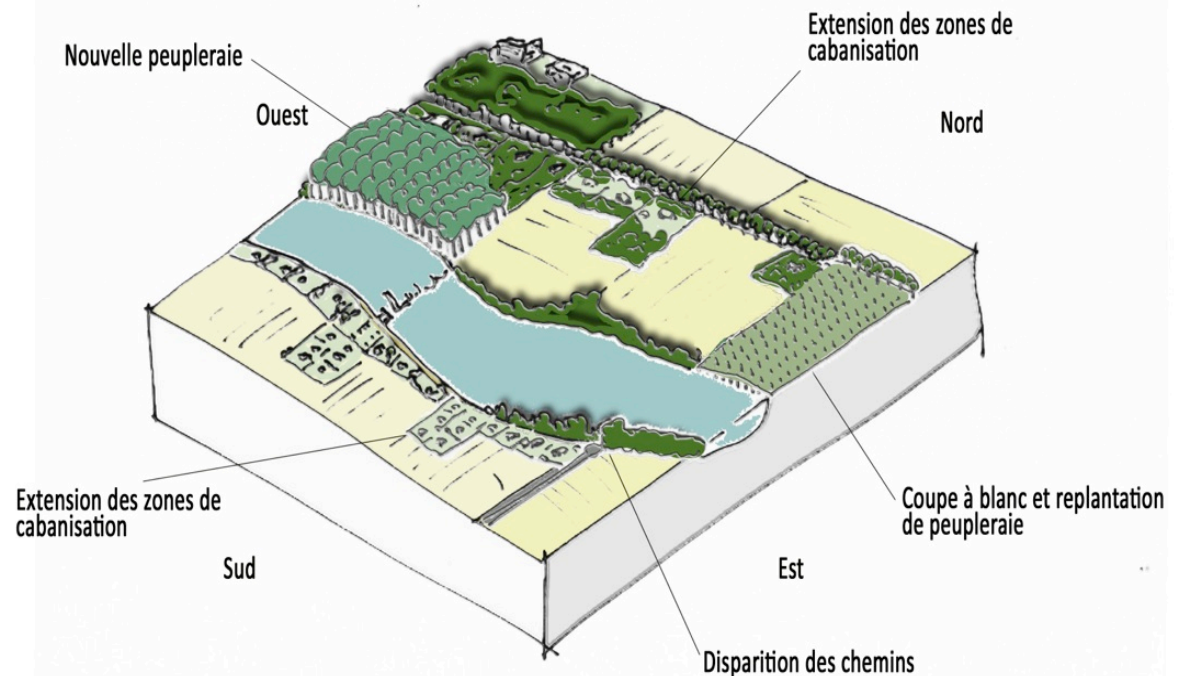
Bloc diagramme d'une section de l'Yonne.

Fil de l'eau

- Les chemins de halage ne sont pas entretenus et sont menacés, à la fois par l'érosion des berges et par le développement d'une végétation qui empêche la circulation et bouche les vues sur l'eau.
- Par manque d'usages et de connaissance du grand public, le petit patrimoine n'est plus entretenu et disparaît peu à peu emportant avec lui une partie de l'histoire.
- Le phénomène des constructions illégales sur le bord des rivières correspond souvent à des populations marginalisées et témoigne de véritables problèmes sociaux. Ces constructions, souvent faites en matériaux de récupération ou à partir d'une ancienne structure mobile (mobil-home, caravane) sédentarisée, et aux abords peu soignés constituent des points noirs paysagers. Par ailleurs, un vrai risque sanitaire existe avec la possibilité d'inondations qui emportent toutes les constructions avec elles. Enfin, ces installations ont tendance à s'agrandir et à s'appropriier les espaces alentours, rendant parfois impossible la circulation sur les berges.
- Les plantations de peupleraies arrivées à maturité sont exploitées par coupe à blanc et replantées en peupliers quelques années plus tard. Les paysages subissent des mutations rapides et les milieux souffrent de ce type d'exploitation.

Bloc diagramme d'une section de l'Yonne.

Dans 10 ans, scénario au fil de l'eau



En agissant

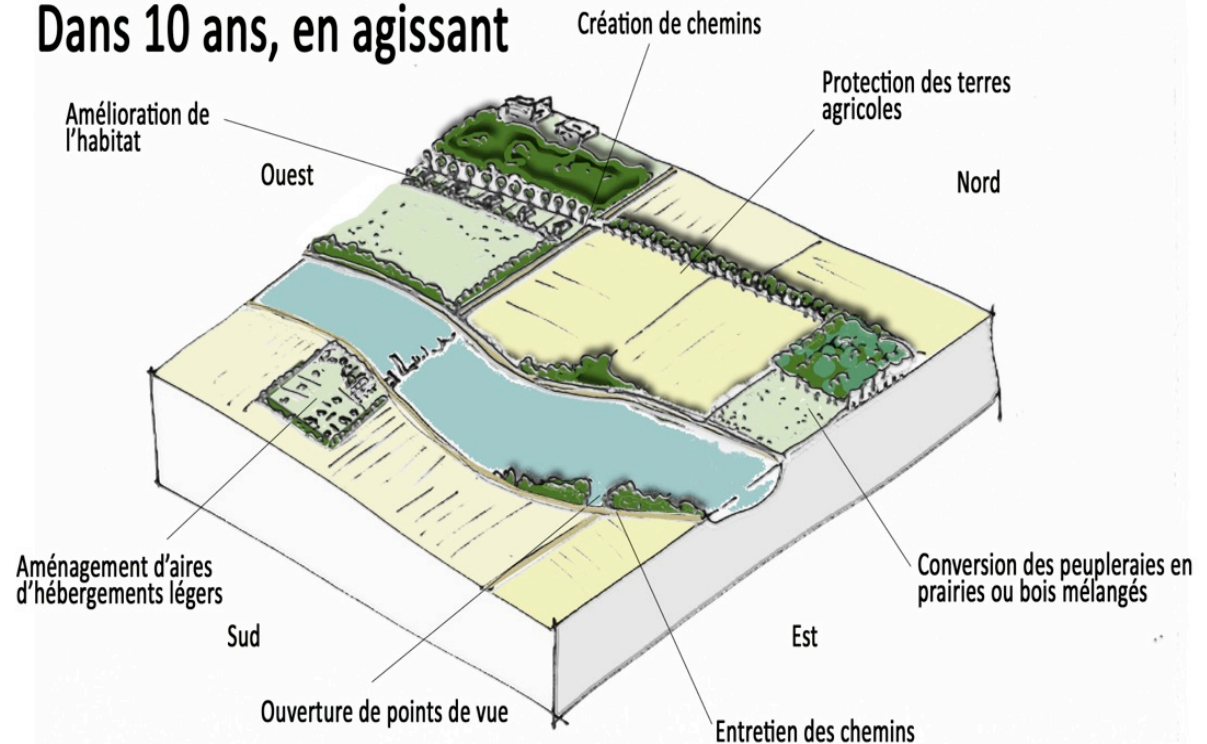
- Les chemins sont entretenus et aménagés pour la découverte du territoire dans un contexte de développement du tourisme d'itinérance (véloroute, randonnée à pied et à cheval). Par ailleurs, des liens se développent avec d'autres itinéraires locaux et notamment le canal du Nivernais.

- A travers des actions d'abattage et une gestion régulière de certains secteurs, des vues sur l'Yonne et ses affluents sont restaurées. Plus largement, les cônes de vue sont repérés dans les documents d'urbanisme pour les préserver de toutes constructions.

- Reconquérir les zones humides : sur les secteurs les plus sensibles, des procédures sont engagées pour supprimer la cabanisation et remplacer les peupleraies par des zones humides ou des prairies, voir de mélanges feuillus/peupliers pour la diversité végétale.

- Structurer le tourisme autour de ces axes : Il s'agit ici de proposer des prestations pour les touristes et les promeneurs : « navigateurs » le long des itinéraires d'eau, hébergements, restauration, aires de repos ou de pique-nique, activités de loisir et de découverte du territoire.

Dans 10 ans, en agissant



Bloc diagramme d'une section de l'Yonne.

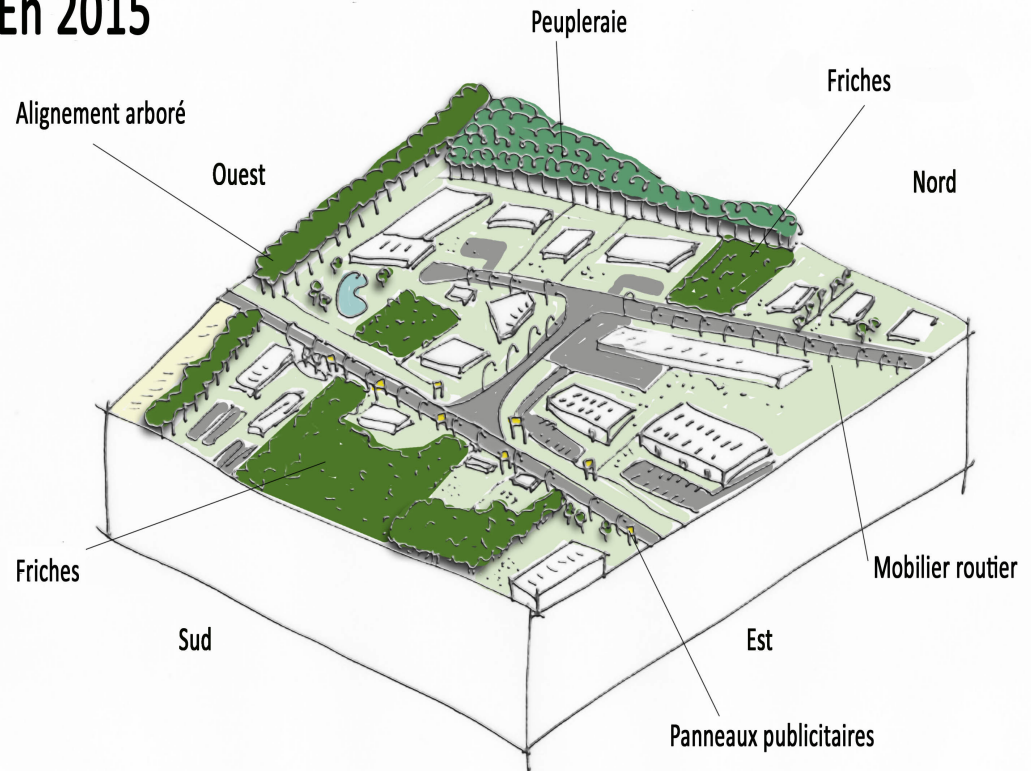
c. Les entrées de ville et les zones d'activités.



Constats

Certaines entrées des villes de St-Julien du Sault et Joigny prennent actuellement la forme de zones d'activités. Ces zones contribuent à dégrader le paysage local et l'impression qu'on se fait de la ville en y pénétrant. Les abords des voies et de certains bâtiments sont peu soignées et plusieurs bâtiments apparaissent assez dégradés. Situées en entrée de ville, ces zones sont en quelque sorte une vitrine, le premier espace que l'on découvre en pénétrant dans les communes. Leur manque d'entretien contribue à donner une image peu dynamique du territoire.

En 2015

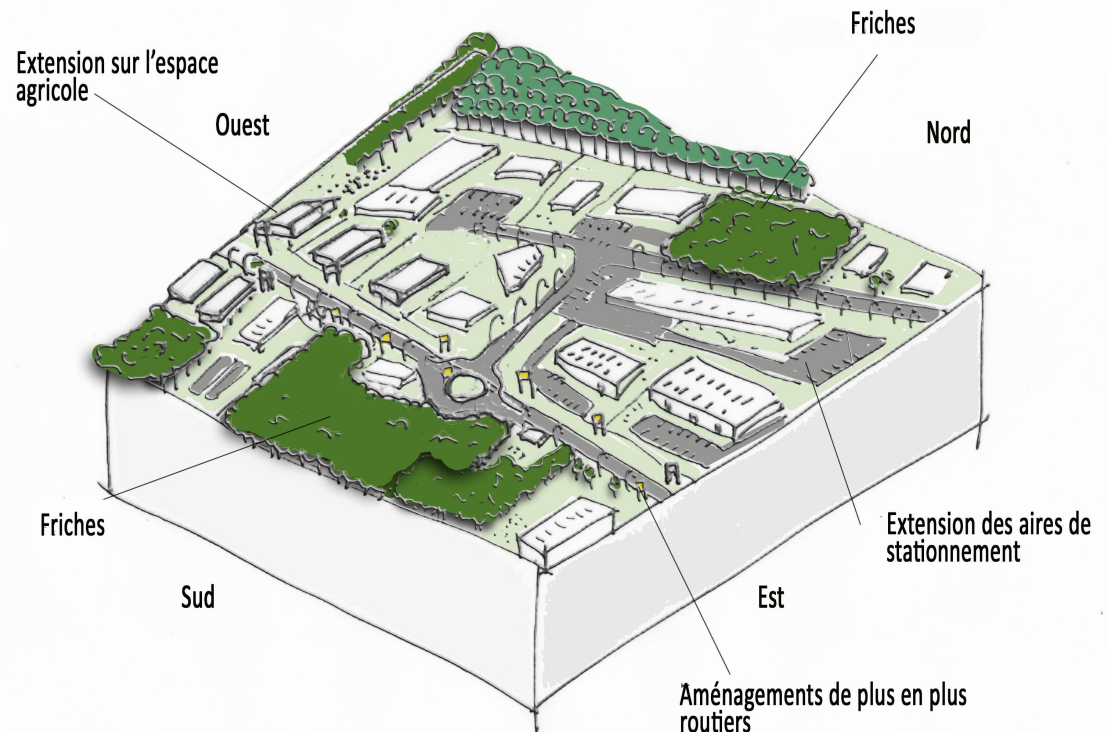


Bloc diagramme d'une zone d'activité située en entrée de ville type du Jovinien.

Fil de l'eau

- Le départ d'entreprises n'est pas remplacé par des sociétés à l'activité similaire. Les anciens bâtiments se dégradent peu à peu, peuvent être squattés et ne contribuent pas à valoriser l'aspect « dynamique » de la zone d'activité.
- Les abords des bâtiments abandonnés ne sont plus entretenus. La végétation reprend peu à peu ses droits en devenant de véritables bois et donnent une impression d'abandon de ces espaces.
- La zone d'activités continue cependant de se développer spatialement en gagnant sur les terres agricoles voisines.
- Les panneaux publicitaires continuent d'apparaître toujours plus grands et de plus en plus lumineux, dynamiques, voir en 3D créant de plus en plus de pollution visuelle.
- Les aménagements routiers sont de plus en plus en faveur de la circulation automobile et les surfaces dédiées au stationnement croissent.

Dans 10 ans, scénario au fil de l'eau



En agissant

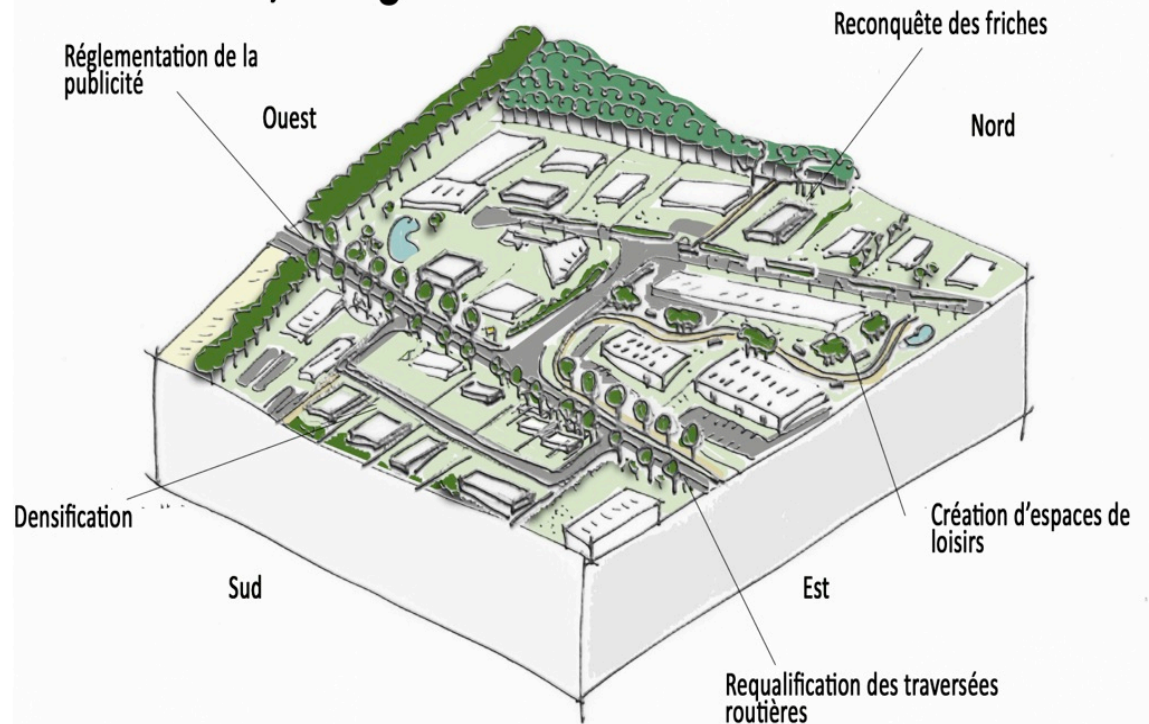
- Avant d'agrandir les zones d'activités, la priorité est accordée à la réhabilitation des friches et au remplissage des dents creuses existantes. Les zones d'activités se reconstruisent sur elles-mêmes.

- Les abords des bâtiments des zones d'activités font l'objet de traitement paysager permettant une meilleure intégration dans le paysage. Plus loin que la traditionnelle pelouse, des plantations d'arbres ou de massifs fleuris, l'installation de mobilier, l'installation de clôtures plus qualitatives, améliorent les abords des bâtiments.

- Les zones d'activités sont utilisées chaque jour par les employés des entreprises. A ce titre, il est proposé aux travailleurs de nouveaux usages dans la zone : détente, sport, espaces extérieurs agréables pour les pauses repas. Afin de lutter contre la temporalité de ces zones (pleines le jour, vides la nuit et le week-end), de nouvelles activités davantage liées aux loisirs sont mises en place variant ainsi les usages de la zone.

- De nombreuses personnes qu'elles soient habitantes ou touristes, utilisent les axes des zones d'activités. Ceux-ci sont valorisés par la plantation d'arbres d'alignement, de massifs fleuris, de mobilier adapté, etc. et l'affichage publicitaire y est limité.

Dans 10 ans, en agissant



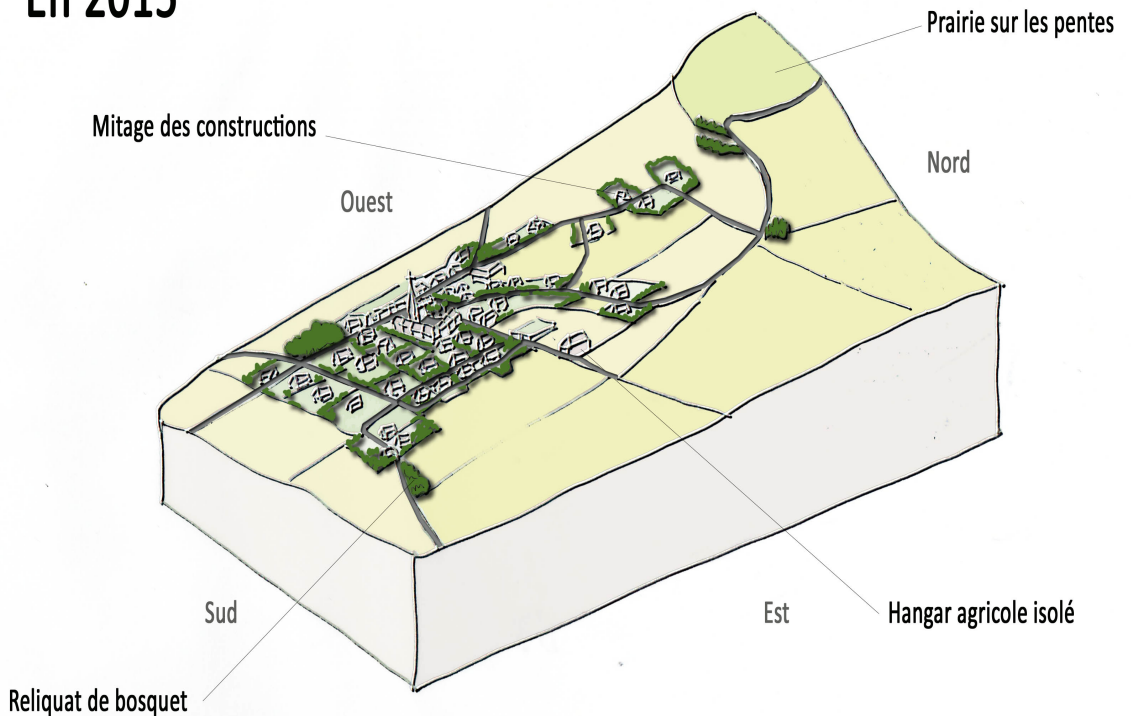
d. L'interface ville / campagne



Constats

L'urbanisation au coup par coup entraîne une modification des enveloppes urbaines originelles. Historiquement, les villages du Jovinien se concentrent autour d'un centre-bourg dont l'effet de densité est renforcé par les constructions en alignement des voies. En s'écartant du centre, le tissu devient plus lâche avec des maisons ou anciennes fermes plus isolées, parfois séparées par des parcelles cultivées ou des vergers pénétrant jusque dans le village. Enfin, une ceinture verte composée de potagers et de surtout de vergers assure la transition avec l'espace agricole aujourd'hui très majoritairement en grande culture. Les bâtiments agricoles, autrefois implantés dans les bourgs se développent maintenant en dehors de ceux-ci. En effet la taille des rues n'étant plus vraiment proportionnée à celle des machines agricoles. L'économie agricole mute avec des exploitations de plus en plus grandes, des besoins en capacité de stockage croissants, et un nombre d'agriculteurs qui diminue peu à peu. Dans cette optique, la question de la succession commence à poser problème avec des exploitations d'une taille telle qu'il devient difficile de trouver un repreneur ayant les capacités financières d'investir.

En 2015



Bloc diagramme d'un hameau type du Jovinien.

Fil de l'eau

- Les constructions continuent de se développer de manière ponctuelle avec l'ouverture de terrain à bâtir ou de zones de lotissement sans cohérence d'ensemble le long des axes routiers. Les coûts pour la commune en termes de voirie et d'accès aux réseaux sont importants. Ces constructions se feront au détriment des terres agricoles et vont contribuer à l'artificialisation des milieux. En termes de paysage, l'image de « bourg » va s'atténuer pour laisser place à un tissu urbain plus lâche et sans lisibilité.

- Avec le développement du mitage, certaines parcelles agricoles vont se retrouver cernées d'habitations. Cela pose des problèmes aux agriculteurs pour circuler de manière convenable sur ces parcelles mais aussi en termes de conflits d'usages entre des habitants, aux modes de vie urbains, et les agriculteurs.

- Dans l'optique de lutter contre l'étalement urbain, des espaces verts récréatifs sont sacrifiés pour le logement diminuant encore plus les espaces de rencontre et les respirations vertes dans les bourgs.

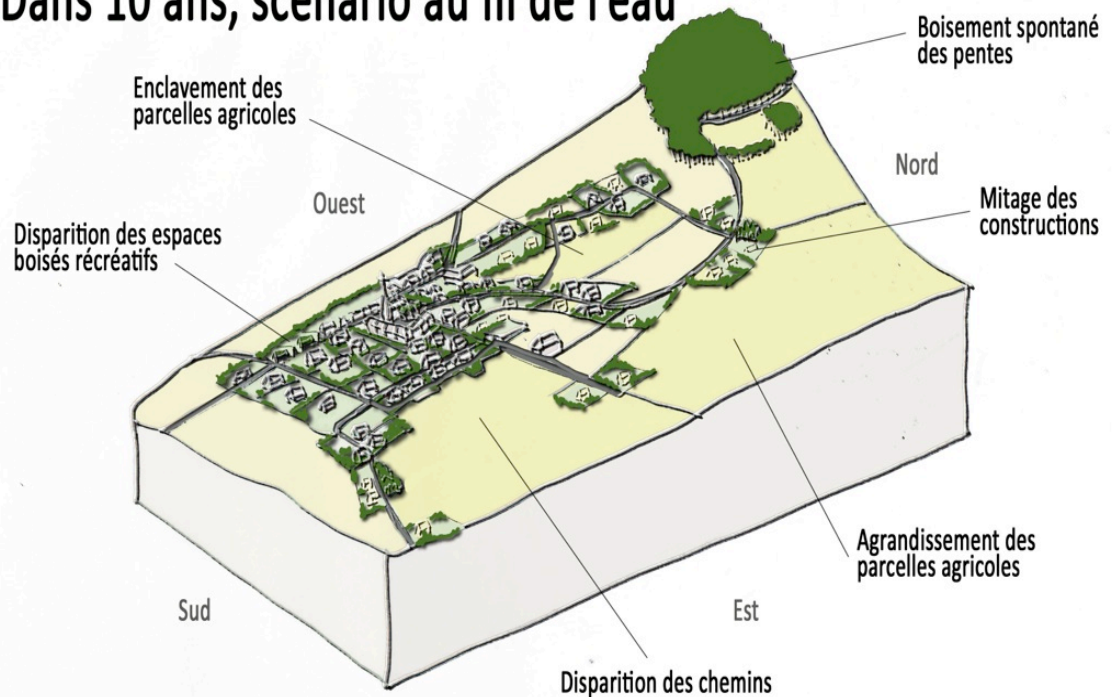
- Avec l'intensification de l'agriculture sur les franges des villages, c'est également le réseau de chemins qui est menacé. L'agrandissement des parcelles se fait souvent au détriment de ces chemins qui ne permettent plus la découverte du territoire aussi bien pour les habitants que pour les touristes potentiels.

- La dynamique en cours de regroupement des

exploitations va continuer à se développer. D'un point de vue paysager, ces regroupements se font au détriment des motifs paysagers : haies, bosquets, clôtures, arbres isolés et contribuent donc à la banalisation des paysages agricoles.

- Les terres les moins faciles à exploiter, du fait de la mécanisation croissante et de l'augmentation de la taille des machines agricoles, sont peu à peu abandonnées au profit de la forêt qui continue d'avancer. A terme, tous les coteaux les plus raides et les lignes de crête seront boisés modifiant fortement le paysage local.

Dans 10 ans, scénario au fil de l'eau



En agissant

- Un équilibre est recherché entre densification des bourgs et respirations vertes qui participent à la qualité environnementale et de cadre de vie des bourgs. En revanche, un travail est mené au niveau de l'état sanitaire des constructions existantes afin d'entamer des opérations de réhabilitation ou de rénovation dans le cœur des bourgs

- Les arbres d'alignement soulignent les tracés des routes et contribuent à lire les paysages. Les essences plantées témoignent de la hiérarchie des voies dans l'Histoire, des plus majestueuses (platanes sur les routes royales) aux plus rurales (arbres fruitiers). Dans un paysage agricole, ils constituent une variation et un repère dans le grand paysage.

- Les prairies permettent d'entretenir un paysage ouvert, et notamment dans les espaces les moins accessibles aux grandes cultures. Elles deviennent ainsi une véritable alternative à l'avancée de la forêt qui risque de se développer, souvent sous la forme de friches.

- Tous les éléments paysagers contribuent à assurer une variété des paysages et à lutter contre la monotonie des parcelles culturelles toujours plus grandes. Par ailleurs, ils sont des éléments fondamentaux pour la trame verte et assurent des rôles de réserves et de corridors écologiques pour la faune locale.

- Une exploitation de proximité qui promeut d'autres types de cultures (maraîchères, vergers) ou d'élevage, apporte une variété dans le paysage (animaux dans les champs, serres, clôtures, etc) tout en rétablissant un

lien avec la population via la vente en circuit court.

Dans 10 ans, en agissant

